

Liste des servitudes d'utilité publique - Août 2007
Classement par code

Nomenclature 1990	Proposition Nomenclature 2006	Libellé servitude	Texte code de l'urbanisme	Emprise géographique	Ministère ou service	CODE	section du code	1er Article	tous les Articles	Lien 1er article	Lien code
A1	A1	Servitudes relatives à la protection des bois et forêts soumis au régime forestier	Servitudes de protection des forêts soumises au régime forestier et instituées en application des articles L. 151-1 à L. 151-6 du code forestier ; Articles abrogés par l'article 72 de la loi n° 2001-602	Enceinte de la forêt	Ministère Agriculture	CFORESTL	articles abrogés	L151-1	L151-1 à L151-6	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnDocument?base=L151-1&code=CFOR&date=20010801	sans objet
A2	A2	Servitudes attachées à l'établissement des canalisations souterraines d'irrigation	Servitudes attachées à l'établissement des canalisations souterraines d'irrigation instituées en application des articles 128-7 et 128-9 du code rural ; Articles devenus L. 152-3 à L. 152-6 du code rural.	Canalisation d'irrigation	Collectivités et concessionnaires	CRURALNL	Livre 1er : Aménagement et équipement de l'espace rural - Titre V : Les équipements et les travaux de mise en valeur - Chapitre II : Servitudes - Section 2 : Servitude de passage des conduites d'irrigation	L152-3	L152-3 à L152-6	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CRURALNL_rcv&art=L152-3	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=mun=&code=CRURALNL_rcv
A3	A3	Servitudes de passage des engins mécaniques d'entretien et de dépôt des produits de curage et faucardement attachées aux canaux d'irrigation et émissaires d'assainissement	Servitudes de passage des engins mécaniques d'entretien et de dépôt des produits de curage et faucardement attachées aux canaux d'irrigation et émissaires d'assainissement en application des articles 128-6 et 138-1 du code rural ; Articles devenus L. 152-7 et L. 152-13 du code rural	Liste de parcelles	Collectivités	CRURALNL	Livre 1er : Aménagement et équipement de l'espace rural - Titre V : Les équipements et les travaux de mise en valeur - Chapitre II : Servitudes - Section 3 : Servitude de passage des engins mécaniques et de dépôt pour l'entretien des canaux d'irrigation - Section 4 : Servitude de passage des engins mécaniques et de dépôt pour l'entretien de certains canaux d'assainissement	L152-7	L152-7 et L152-13	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CRURALNL_rcv&art=L152-7	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=mun=&code=CRURALNL_rcv
A4	A4	Servitude de passage permettant l'exécution des travaux ainsi que l'exploitation et l'entretien des ouvrages	Servitudes prévues aux articles L. 215-4 et L. 215-5 du code de l'environnement ainsi qu'à l'article L. 151-37-1 du code rural, y compris les servitudes instituées en application du décret n° 59-96 du 7 janvier 1959 validées dans les conditions prévues au IV de l'article L. 211-7 du code de l'environnement ;	Cours d'eau et Liste de parcelles	Collectivités	CENVIROL	Livre II : Milieux physiques - Titre 1er : Eau et milieux aquatiques - Chapitre IV : Activités, installations et usage -	L215-4	L215-4 et L215-5	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CENVIROL_rcv&art=L215-4	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=mun=&code=CENVIROL_rcv
A5	A5	Servitudes attachées aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement	Zones où ont été instituées, en application de la loi n° 62-904 du 4 août 1962 et du décret n° 64-153 du 15 février 1964, les servitudes attachées aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement.	Canalisation	Collectivités et concessionnaires	CRURALNL	Livre 1er : Aménagement et équipement de l'espace rural - Titre V : Les équipements et les travaux de mise en valeur - Chapitre II : Servitudes - Section 1 : Servitude pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement	L152-1	L152-1 à L152-2	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CRURALNL_rcv&art=L152-1	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=mun=&code=CRURALNL_rcv
A6	A6	Servitude d'écoulement des eaux nuisibles	Servitudes d'écoulement des eaux nuisibles attachées aux travaux d'assainissement des terres par le drainage instituées en application des articles 135 à 138 du code rural . Articles abrogés	Enceinte de la zone	Collectivités et concessionnaires	CRURALNL	Livre 1er : Aménagement et équipement de l'espace rural - Titre V : Les équipements et les travaux de mise en valeur - Chapitre II : Servitudes - Section 7 : Servitude d'écoulement	L152-20	L152-20 à L152-23	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CRURALNL_rcv&art=L152-20	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=mun=&code=CRURALNL_rcv
A7	A7	Forêts de protection	Servitudes relatives aux forêts dites de protection instituées en application des articles L. 411-1 à L. 413-1 du code forestier ;	Enceinte de la forêt	Ministère Agriculture	CFORESTL	Livre IV : Forêts de protection - Lutte contre l'érosion - Titre 1er : Forêts de protection - Chapitre 1er : Classement des massifs -	L411-1	L411-1 à L411-2	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CFORESTL_rcv&art=L411-1	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=mun=&code=CFORESTL_rcv
A8	A8	Mise en défens des terrains en montagne et Protection des dunes du Pas-de-Calais	Prescriptions et interdictions auxquelles sont soumis les propriétaires en application des articles L. 421-1, L. 432-1, L. 432-2, L. 531-1 et L. 541-2 du code forestier => les articles L. 531-1 et L. 541-2 sont abrogés par l'article 72 de la loi n° 2001-602	Liste de parcelles Enceinte des dunes	Ministère de l'agriculture	CFORESTL	Livre IV : Forêts de protection - Lutte contre l'érosion - Titre II : Conservation et restauration des terrains en montagne - Chapitre 1er : Mise en défens -	L421-1	L421-1	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CFORESTL_rcv&art=L421-1	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=mun=&code=CFORESTL_rcv
Inex.	A9	Zones agricoles protégées délimitées et classées	Zones agricoles protégées délimitées et classées en application de l'article L. 112-2 du code rural.	Enceinte de la zone	Ministère de l'agriculture	CRURALNL	Livre 1er : Aménagement et équipement de l'espace rural - Titre 1er : Développement et aménagement de l'espace rural - Chapitre II : Aménagement rural - Section 1 : L'affectation de l'espace agricole et forestier	L112-2	L112-2	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CRURALNL_rcv&art=L112-2	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=mun=&code=CRURALNL_rcv
AC1	AC1	Monuments historiques inscrits et classés : classement, inscription et périmètre de protection	Mesures de classement et d'inscription prises en application des articles 1er à 5 de la loi du 31 décembre 1913 modifiée sur les monuments historiques avec l'indication de leur étendue ;	Le monument et sa zone de protection	Ministère de la culture	CPATRIML	Livre VI : monuments historiques, sites et espaces protégés - Titre II : monuments historique - Chapitre 1er : Immeubles - Section 1 : Classement des immeubles ; Section 2 : Inscription des immeubles ; Section 3 : Dispositions communes aux immeubles classés et aux immeubles inscrits	L621-1	L621-1 à L621-29	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CPATRIML_rcv&art=L621-1	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=mun=&code=CPATRIML_rcv
		Périmètre de protection des monuments	Périmètres de protection éventuellement délimités par décrets en Conseil d'Etat en application de l'article 1er (alinéas 2 et 3) de la loi du 31 décembre 1913, autour des monuments historiques classés ou inscrits ;				Livre VI : monuments historiques, sites et espaces protégés - Titre II : monuments historique - Chapitre 1er : Immeubles - Section 1 : Classement des immeubles ; Section 2 : Inscription des immeubles ; Section 3 : Dispositions communes aux immeubles classés et aux immeubles inscrits	L621-2	L621-1 à L621-29	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CPATRIML_rcv&art=L621-2	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=mun=&code=CPATRIML_rcv

Liste des servitudes d'utilité publique - Août 2007
Classement par code

		historiques inscrits et classés	Périmètres de protection des monuments historiques classés ou inscrits et portés sur la liste visée ci-dessus, tels qu'ils résultent des dispositions combinées des articles 1er et 13 bis de la loi du 31 décembre 1913.			CPATRIML	Livre VI : monuments historiques, sites et espaces protégés - Titre II : monuments historique - Chapitre 1er : Immeubles - Section 4 : Dispositions relatives aux immeubles adossés aux immeubles classés et aux immeubles situés dans le champ de visibilité des immeubles classés ou inscrits	L621-30	L621-30 à L621-32	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CPATRIML.rcv&art=L621-30	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=CENVIROL.rcv&art=L621-30
AC2	AC2	Sites inscrits et classés	Sites inscrits ; Sites classés ; Zones de protection des sites créées en application de l'article 17 de la loi du 2 mai 1930 modifiée (Article abrogé par l'article 72 de la loi n° 83-8).	Enceinte du site	Ministère de l'écologie	CENVIROL	Livre III : Espaces naturels - Titre IV : sites - Chapitre 1er : sites inscrits et classés - Section 1 : Inventaire et classement ; Section 2 : Organismes ; Section 3 : Dispositions pénales	L341-1	L341-1 à L341-22	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CENVIROL.rcv&art=L341-1	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=CENVIROL.rcv&art=L341-1
AC3	AC3	Réserve naturelle	Réserve naturelle instituées par l'autorité administrative en application des articles L. 332-1 à L. 332-19-1 du code de l'environnement ;	Enceinte de la réserve et éventuellement périmètre autour de la réserve	Ministère de l'écologie	CENVIROL	Livre III : Espaces naturels - Titre III : Parcs et réserves - Chapitre II : Réserves naturelles - Section 1 à 3 : création, modification, déclassement de réserves naturelles	L332-1	L332-1 à L332-19	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CENVIROL.rcv&art=L332-1	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=CENVIROL.rcv&art=L332-1
		Périmètres de protection autour des réserves	Périmètres de protection autour des réserves naturelles institués en application des articles L. 332-16 à L. 332-18 du code de l'environnement ;			CENVIROL	Livre III : Espaces naturels - Titre III : Parcs et réserves - Chapitre II : Réserves naturelles - Section 3 : Dispositions communes ; Sous-section 2 : Périmètre de protection	L332-16	L332-16 à L332-18	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CENVIROL.rcv&art=L332-16	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=CENVIROL.rcv&art=L332-16
AC4	AC4	zone de protection du patrimoine architectural et urbain	Zones de protection des monuments historiques créées en application de l'article 28 de la loi du 2 mai 1930 modifiée (Article abrogé par l'article 72 de la loi n° 83-8) : Les zones de protection créées en application de l'article 28 de la loi du 2 mai 1930 continuent à produire leurs effets jusqu'à leur suppression ou leur remplacement par des zones de protection du patrimoine architectural et urbain	Enceinte de la ZPPAUP	Ministère de la culture	CPATRIML	Livre VI : monuments historiques, sites et espaces protégés - Titre IV : espaces protégés - Chapitre 2 : Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager -	L642-1	L642-1 et L642-2	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CPATRIML.rcv&art=L642-1	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=CPATRIML.rcv&art=L642-1
			Zones de protection du patrimoine architectural et urbain instituées en application des articles L. 642-1 et L. 642-2 du code du patrimoine.			CPATRIML	Livre VI : monuments historiques, sites et espaces protégés - Titre IV : espaces protégés - Chapitre 2 : Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager -	L642-1	L642-1 et L642-2	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CPATRIML.rcv&art=L642-1	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=CPATRIML.rcv&art=L642-1
AR1	AR1	Servitude de champs de vue concernant la détermination et la conservation des postes électro-sémaphoriques	Servitudes de champ de vue instituées par la loi du 18 juillet 1895 concernant la détermination et la conservation des postes électro-sémaphoriques, modifiée par la loi du 27 mai 1933 ;	Ouvrage et cône de visibilité	Ministère de la défense	CDAFENSL	Livre 1er : Dispositions domaniales - Titre 1er : servitudes - Chapitre 2 : Ouvrages de défense des côtes ou de sécurité maritime -	L5112-1	L5112-1 et L5112-3	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CDAFENSL.rcv&art=L5112-1	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=CDAFENSL.rcv&art=L5112-1
AR2	AR2	Servitude liée aux ouvrages de défense des côtes ou de sécurité maritime	Servitudes attachées à la sécurité de la navigation et à la défense des côtes instituées en application de la loi du 11 juillet 1933 ;	Ouvrage et Zonage	Ministère de la défense	CDAFENSL	Livre 1er : Dispositions domaniales - Titre 1er : servitudes - Chapitre 2 : Ouvrages de défense des côtes ou de sécurité maritime -	L5112-2	L5112-2	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CDAFENSL.rcv&art=L5112-2	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=CDAFENSL.rcv&art=L5112-2
AR3	AR3	Zones et polygones d'isolement concernant les servitudes autour des magasins et établissements servant à la conservation, à la manipulation ou à la fabrication des poudres, munitions, artifices ou explosifs	Zones et polygones d'isolement créés en application de la loi du 8 août 1929 concernant les servitudes autour des magasins et établissements servant à la conservation, à la manipulation ou à la fabrication des poudres, munitions, artifices ou explosifs ;	Ouvrage et 3 Zonages de protection	Ministère de la défense	CDAFENSL	Livre 1er : Dispositions domaniales - Titre 1er : servitudes - Chapitre 1er : Dépôts de munitions et d'explosifs -	L5111-1	L5111-1 à L5111-7	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CDAFENSL.rcv&art=L5111-1	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=CDAFENSL.rcv&art=L5111-1
AR4	AR4	Servitudes concernant l'établissement de terrains d'atterrissage destinés en partie ou en totalité à l'armée de l'air	Servitudes concernant l'établissement de terrains d'atterrissage destinés en partie ou en totalité à l'armée de l'air instituées en application du décret du 30 octobre 1935 ;	Zones de dégagement	Ministère de la défense	DECRET	Décret relatif aux servitudes à imposer aux propriétés pour l'établissement de terrains destinés en partie ou en totalité à l'armée de l'air - - -	1	1	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnDocument?base=LEG&nod=UEHATXXXXX001AAXXXXXAA	sans objet
AR5	AR5	Servitudes relatives aux fortifications, places-fortes, postes et ouvrages militaires	Servitudes relatives aux fortifications, places fortes, postes et ouvrages militaires instituées en application des lois du 8 juillet 1791, 17 juillet 1819 et 10 juillet 1851 ;	Ouvrage et Zonage	Ministère de la défense	CDAFENSL	Livre 1er : Dispositions domaniales - Titre 1er : servitudes - Chapitre 4 : Autres installations de défense -	L5114-1	L5114-1 à L5114-3	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CDAFENSL.rcv&art=L5114-1	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=CDAFENSL.rcv&art=L5114-1
AR6	AR6	Servitudes aux abords des champs de tir	Servitudes aux abords des champs de tir créées en application de l'article 25 de la loi du 13 juillet 1927.	Ouvrage et Zonage	Ministère de la défense	CDAFENSL	Livre 1er : Dispositions domaniales - Titre 1er : servitudes - Chapitre 4 : Autres installations de défense -	L5114-1	L5114-1 à L5114-3	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CDAFENSL.rcv&art=L5114-1	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=CDAFENSL.rcv&art=L5114-1
AS1	AS1	Protection des eaux potables	Servitudes attachées à la protection des eaux potables instituées en vertu des articles L. 1321-2 et R. 1321-13 du code de la santé publique ;	Le point de captage et ses 3 périmètres (immédiat, rapproché et éloigné)	Ministère de la santé	CSANPUNL	Livre III : Protection de la santé et environnement - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments - Chapitre 1er : Eaux potables -	L1321-2	L1321-2 et R1321-13	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CSANPUNL.rcv&art=L1321-2	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=CSANPUNL.rcv&art=L1321-2
		Protection des eaux minérales	Servitudes attachées à la protection des eaux minérales instituées en application des articles L. 1322-3 à L. 1322-13 du code de la santé publique.	La source et son périmètre de protection		CSANPUNL	Livre III : Protection de la santé et environnement - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments - Chapitre II : Eaux minérales naturelles -	L1322-3	L1322-3 à L1322-13	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CSANPUNL.rcv&art=L1322-3	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=CSANPUNL.rcv&art=L1322-3

Liste des servitudes d'utilité publique - Août 2007
Classement par code

AS2	AS2	Périmètres de protection installés autour des établissements de conchyliculture et d'aquaculture et des gisements coquilliers pour la protection des eaux potables et les établissements ostréicoles	Périmètres de protection installés autour des établissements de conchyliculture et d'aquaculture et des gisements coquilliers en application de l'article 2 du décret du 30 octobre 1935 sur la protection des eaux potables et les établissements ostréicoles.	Enceinte de l'établissement et zone de protection	Ministère de l'écologie	DECRET-LOI	Décret-loi sur la protection des eaux potables et les établissements ostréicoles - - -	2		http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnDocument?base=LEG&nod=UPGACXXXXX002AAXXXXXAA	sans objet
EL1	EL1	Reserves de terrain en bord de mer	Reserves de terrains créées en application de l'article 4 de la loi n° 63-1178 du 28 novembre 1963 ; N'est plus en vigueur depuis le 1 Juillet 2006	Liste de parcelles	Ministère de l'écologie	CEXPROPL	- Titre I : Règles générales - Chapitre Ier : Déclaration d'utilité publique et arrêté de cessibilité -	L11-1	L11-1	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=CEXPROPL.rcv&art=L11-1	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=CEXPROPL.rcv
EL2	EL2	Défense contre les inondations	Non trouvé dans le code de l'urbanisme - article 48 abrogé	Enceinte de la zone	Ministère de l'écologie	CDXFLUV0	Livre Ier : Du domaine public fluvial - Titre IV : Défense contre les inondations - Chapitre II : Travaux dans les vallées submersibles.	48	48	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnDocument?base=LEG&nod=LNAXXXXXX6X048000AXXAA	sans objet
EL2bis	EL2bis	Servitude qui concerne la Loire et ses affluents	Servitudes instituées, en ce qui concerne la Loire et ses affluents par les articles 55 et suivants du code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure ;	Enceinte de la zone	Ministère de l'écologie	CGPROPL	Livre Ier : Biens relevant du domaine public - Titre II : Utilisation du domaine public - Chapitre IV : dispositions particulières - Section 2 : Utilisation du domaine public fluvial - Sous-section 2 : Règles relatives à la Loire	L2124-16	L2124-16	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CGPROPL.rcv&art=L2124-16	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=CGPROPL.rcv
EL3	EL3	Servitudes de halage et de marchepied	Servitudes de halage et de marchepied instituées par les articles 15, 16 et 28 du code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure et par l'article 424 du code rural. Article devenu L. 235-9 du code rural - NB : article devenu L2131-2 du code générale de la propriété des personnes publiques	Cours d'eau et zone autour du cours d'eau	Ministère de l'écologie	CGPROPL	Livre Ier : Biens relevant du domaine public - Titre III : protection du domaine public - Chapitre Ier : Servitudes administratives - Section 2 : Dispositions particulières au domaine public fluvial	L2131-2	L2131-2 à L2131-6	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CGPROPL.rcv&art=L2131-2	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=CGPROPL.rcv
EL4	EL4	Servitude relative au développement et à la protection des montagnes	Servitudes instituées en application de l'article 53 de la loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne.	Zone autour des remontées mécaniques et pistes de ski	Ministère de l'équipement	CTOURISL	Livre III : équipement et aménagement - Titre IV : aménagements et réglementations des espaces à vocation touristique - Chapitre 2 : Montagne - Section 3 : Remontées mécaniques et pistes de ski	L342-20	L342-20	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CTOURISL.rcv&art=L342-20	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=CTOURISL.rcv
EL5	EL5	Servitude de visibilité sur les voies publiques	Servitudes instituées en application de l'article 3 du décret du 30 octobre 1935 portant création de servitudes de visibilité sur les voies publiques ; Article abrogé, voir l'article L. 114-3 du code de la voirie routière.	Route et zone autour	Ministère de l'équipement	CVOIRIEL	- TITRE Ier : Dispositions communes aux voies du domaine public routier - Chapitre IV : Riveraineté - Section 1 : Servitudes de visibilité	L114-3	L114-3	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CVOIRIEL.rcv&art=L114-3	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=CVOIRIEL.rcv
EL6	EL6	Servitude grevant les terrains nécessaires aux routes nationales et aux autoroutes	Servitudes grevant les terrains nécessaires aux routes nationales et aux autoroutes instituées en application de l'ordonnance n° 58-1311 du 23 décembre 1958 et du décret n° 58-1316 du 23 décembre 1958 ;	Route et Liste de parcelles	Ministère de l'équipement	DECRET	Décret relatif aux servitudes grevant les terrains nécessaires aux routes nationales et aux autoroutes - - -	1	1 à 12	http://www.legifrance.gouv.fr/texteconsolide/UBHAT.htm	sans objet
EL7	EL7	Servitudes attachées à l'alignement des voies nationales, départementales et communales	Servitudes attachées à l'alignement des voies nationales, départementales ou communales ;	Plan d'alignement	Ministère de l'équipement	CVOIRIEL	- TITRE Ier : Dispositions communes aux voies du domaine public routier - Chapitre II : enprise - Section 1 : Alignement	L112-1	L112-1 à L112-7	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CVOIRIEL.rcv&art=L112-1	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=CVOIRIEL.rcv
EL8	EL8	Champs de vue et servitudes instituées ou maintenues en application relative à la visibilité des amers, des feux et des phares et au champs de vue des centres de surveillance de la navigation maritimes	Champs de vue et servitudes instituées ou maintenues en application de la loi n° 87-954 du 27 novembre 1987 relative à la visibilité des amers, des feux et des phares et au champ de vue des centres de surveillance de la navigation maritime.	équipement et cone de visibilité	Ministère de l'équipement	LOI	Loi relative à la visibilité des amers, des feux et des phares et au champ de vue des centres de surveillance de la navigation maritime - - -	1	1 à 8	http://www.legifrance.gouv.fr/texteconsolide/UPEDP.htm	sans objet
EL9	EL9	Servitude de passage	Servitude de passage sur le littoral instituée en application des articles L. 160-6 et L160-6-1 du code de l'urbanisme.	Buffer autour d'une liste de parcelles	Ministère de l'équipement	CURBANIL	Livre I : Règles générales d'aménagement et d'urbanisme - Titre VI : Sanctions et servitudes - -	L160-6	L160-6 et L160-6-1	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CURBANIL.rcv&art=L160-6	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=CURBANIL.rcv
EL10	EL10	Parcs nationaux	Règles prévues au I de l'article L. 331-4 du code de l'environnement applicables dans le coeur d'un parc national.	Enceinte du coeur du parc et espaces d'adhésion	Ministère de l'écologie	CENVIROL	Livre III : Espaces naturels - Titre III : Parcs et réserves - Chapitre I : Parcs nationaux - Section 1 : Création et dispositions générales	L331-4		http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CENVIROL.rcv&art=L331-4	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=CENVIROL.rcv
EL11	EL11	Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomération	Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations en application des articles 4 et 5 de la loi n° 69-7 du 3 janvier 1969 . Articles abrogés, voir les articles L. 151-3 et L. 152-1 du code de la voirie routière.	Liste de parcelles	Ministère de l'équipement	CVOIRIEL	- Titre V : Voies à statut particulier - Chapitre I : routes express -	L151-3	L151-3	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CVOIRIEL.rcv&art=L151-3	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=CVOIRIEL.rcv
Inex.	EL12	Associations syndicales autorisées, associations syndicales constituées d'office et leurs unions	Servitudes de passage pour l'entretien d'ouvrages instituées en application du second alinéa de l'article 28 de l'ordonnance n° 2004-632 du 1er juillet 2004.	Liste de parcelles	Association	ORDONNANCE	Ordonnance relative aux associations syndicales de propriétaire - - -	28	28	http://www.legifrance.gouv.fr/texteconsolide/ACFAD.htm	sans objet
I1	I1	Construction et exploitation de pipe-line d'intérêt général	Servitudes relatives à la construction et à l'exploitation de pipe-lines d'intérêt général instituées en application de l'article 11 de la loi n° 58-336 du 29 mars 1958 et du décret n° 59-645 du 16 mai 1959 pris pour l'application dudit article 11 ;	pipeline et ses 2 zones de protection	Ministère de l'industrie	DECRET	Décret portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 11 de la loi de finances n° 58-336 du 29 mars 1958 relatif à la construction dans la métropole des pipe-lines d'intérêt général destinés aux transports d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés sous pression.		1 à 45	http://www.legifrance.gouv.fr/texteconsolide/UBHBN.htm	sans objet

Liste des servitudes d'utilité publique - Août 2007
Classement par code

11bis	11bis	Construction et exploitation de pipe-line	pipeline et ses 2 zones de protection	Ministère de l'Industrie							
12	12	Périmètre de servitude de submersion et d'occupation temporaire	Périmètres auxquels s'applique la servitude de submersion et d'occupation temporaire instituée par l'article 4 de la loi du 16 octobre 1919.	Ministère de l'Industrie	LOI	Loi relative à l'utilisation de l'énergie hydraulique - - Entreprises concédées -	4	4	http://www.legifrance.gouv.fr/teconsolide/UPEBQ.htm	sans objet	
13 et 14	13 et 14	Périmètres de servitude autour d'une ligne aérienne d'électricité et d'une canalisation de gaz	Périmètres à l'intérieur desquels ont été instituées des servitudes en application : Des articles 12 et 12 bis de la loi du 15 juin 1906 modifiée ; De l'article 298 de la loi de finances du 13 juillet 1925 ; De l'article 35 de la loi n° 46-628 du 8 avril 1946 modifiée ; De l'article 25 du décret n° 64-481 du 23 janvier 1964.	Ministère de l'Industrie	LOI	Loi sur les distributions d'énergie - Titre V : Régime des concessions déclarées d'utilité publique - -	12bis	12 et 12bis	http://www.legifrance.gouv.fr/teconsolide/RIEBG.htm	sans objet	
15	15	Construction et exploitation de canalisations de transports de produits chimiques	Zones auxquelles s'appliquent les servitudes attachées à la construction et à l'exploitation de canalisations de transport de produits chimiques, instituées en application de la loi n° 65-498 du 29 juin 1965.	Ministère de l'Industrie	LOI	Loi relative au transport des produits chimiques par canalisations - - -	1	1 à 9	http://www.legifrance.gouv.fr/teconsolide/UTEAG.htm	sans objet	
16	16	Périmètres de mines et carrières	Périmètres à l'intérieur desquels sont applicables les dispositions des articles 71 à 73 du code minier ;	Ministère de l'Industrie	CMINIER0	Livre Ier : Régime général - Titre IV : De l'exécution des travaux de recherche et d'exploitation de mines - Chapitre Ier : Des relations des explorateurs et exploitants entre eux ou avec les propriétaires de la surface -	71	71 à 73	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CMINIER0.rcv&art=71	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=mun=&code=CMINIER0.rcv	
17 et 18	17 et 18	Servitudes relatives à la protection des stockages souterrains de gaz naturel, d'hydrocarbures liquides, liquéfiés ou gazeux ou de produits chimiques à destination industrielle	Servitudes relatives à la protection des stockages souterrains de gaz naturel, d'hydrocarbures liquides, liquéfiés ou gazeux ou de produits chimiques à destination industrielle prévues à l'article 104-3 (I et II) du code minier.	Ministère de l'Industrie	CMINIER0	Livre Ier : Régime général - Titre V bis : Du stockage souterrain - -	104-3	104-3	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CMINIER0.rcv&art=104-3	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=mun=&code=CMINIER0.rcv	
19	19	Canalisation de transport et de distribution de chaleur	Servitudes relatives aux canalisations de transport et de distribution de chaleur instituées en application de la loi n° 80-531 du 15 juillet 1980 relative aux économies d'énergie et à l'utilisation de la chaleur.	Ministère de l'Industrie	LOI	Loi relative aux économies d'énergie et à l'utilisation de la chaleur - - -	tous	tous	http://www.legifrance.gouv.fr/teconsolide/UPEBN.htm	sans objet	
INT1	INT1	Servitudes relatives aux cimetières	Servitudes relatives aux cimetières instituées par : L'article L. 361-1 du code des communes (Article abrogé, voir l'article L. 2223-1 du code général des collectivités territoriales) ; L'article L. 361-4 du code des communes (Article abrogé, voir l'article L. 2223-5 du code général des collectivités territoriales).	Collectivités	CGCTERRL	Livre II : Administration et services communaux - Titre II : Services communaux - CHAPITRE III : Cimetières et opérations funéraires - Section 1 : Cimetières - Sous-section 1 : Dispositions générales	L2223-1	L2223-1 et L2223-5	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CGCTERRL.rcv&art=L2223-1	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=mun=&code=CGCTERRL.rcv	
JS1	JS1	Terrains de sport dont le changement d'affectation est soumis à autorisation	Terrains de sport dont le changement d'affectation est soumis à autorisation en application des dispositions de l'article 42 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984.	Ministère de la jeunesse et des sports	CSPORTPL	Livre III : pratiques sportives - Titre Ier : Lieux de pratiques sportives - Chapitre 2 : équipements sportifs - Section 1 : dispositions communes	L312-3	L312-3	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CSPORTPL.rcv&art=L312-3	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=mun=&code=CSPORTPL.rcv	
PM1	PM1	Plans de Prévention des risques Naturels prévisibles et plans de prévention des risques miniers - documents valant PPRN	Plans de prévention des risques naturels prévisibles établis en application de l'article L. 562-1 du code de l'environnement, ou plans de prévention des risques miniers établis en application de l'article 94 du code minier ; Documents valant plans de prévention des risques naturels prévisibles en application de l'article L. 562-6 du code de l'environnement ;	Ministère de l'écologie	CENVIROL	Livre V Prévention des pollutions, des risques et des nuisances - Titre VI : Prévention des risques naturels - Chapitre II : Plans de prévention des risques naturels prévisibles -	L562-1	L562-1	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CENVIROL.rcv&art=L562-1	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=mun=&code=CENVIROL.rcv	
Inex.	PM1bis	Servitude d'inondation pour la rétention des crues du Rhin	Servitudes d'inondation pour la rétention des crues du Rhin résultant de l'application de la loi n° 91-1385 du 31 décembre 1991 portant diverses dispositions en matière de transports ;	Ministère de l'écologie	LOI	Loi portant dispositions diverses en matière de transports - CHAPITRE III : Servitudes d'inondation prévues par la convention franco-allemande du 6 décembre 1982 approuvée par la loi n° 83-1108 du 21 décembre 1983 - -	10	10 à 19	http://www.legifrance.gouv.fr/teconsolide/UTEBD.htm	sans objet	
PM2	PM2	Servitudes relative aux installations classées pour l'environnement	Servitudes résultant de l'application des articles L. 515-8 à L. 515-12 du code de l'environnement ;	Ministère de l'écologie	CENVIROL	Livre V : Prévention des pollutions, des risques et des nuisances - Titre Ier : Installations classées pour la protection de l'environnement - Chapitre V : Dispositions particulières à certaines installations - Section 3 : Installations susceptibles de donner lieu à des servitudes d'utilité publique	L515-8	L515-8 à L515-12	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CENVIROL.rcv&art=L515-8	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=mun=&code=CENVIROL.rcv	
Inex.	PM3	Plans de prévention des risques technologiques	Plans de prévention des risques technologiques établis en application de l'article L. 515-15 du code de l'environnement.	Ministère de l'écologie	CENVIROL	Livre V : Prévention des pollutions, des risques et des nuisances - Titre Ier : Installations classées pour la protection de l'environnement - Chapitre V : Dispositions particulières à certaines installations - Section 6 : Installations soumises à un plan de prévention des risques technologiques	L515-15	L515-15	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CENVIROL.rcv&art=L515-15	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=mun=&code=CENVIROL.rcv	

Liste des servitudes d'utilité publique - Août 2007
Classement par code

Inex.	PM4	Zones de rétention d'eau, zones de mobilité des cours d'eau et zones dites "stratégiques pour la gestion de l'eau"	Ajouté à la demande du ministère de l'écologie mais non encore mis à jour dans le code de l'urbanisme	Zonages	Ministère de l'écologie	CENVIROL	Livre II : Milieux physiques - Titre Ier : Eau et milieux aquatiques - Chapitre Ier : Régime général et gestion de la ressource	L211-12	L211-12	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CENVIROL_rcv&art=L211-12	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CENVIROL_rcv&art=L211-12
Inex.	PM5	Servitude relative à l'utilisation du sol lorsque un ouvrage hydraulique présente un danger pour la sécurité publique	Servitudes d'utilité publique instituées en application de l'article L. 211-12 du code de l'environnement ;	Zonages	Ministère de l'écologie	CENVIROL	Livre II : Milieux physiques - Titre Ier : Eau et milieux aquatiques - Chapitre Ier : Régime général et gestion de la ressource -	L211-12	L211-12	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CENVIROL_rcv&art=L211-12	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=CENVIROL_rcv&art=L211-12
PT1	PT1	Servitude de protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques	Servitudes de protection des centres de réception radio-électriques contre les perturbations électromagnétiques instituées en application des articles L. 57 à L. 62-1 et R. 27 à R. 39 du code des postes et des communications électroniques ;	Centre de réception et d'émission et zone autour	Agence Nationale des Fréquences	CPOSTESL	Livre II : les communications électroniques - Titre II : ressources et polices - Chapitre III : Droits et passage et servitudes - SECTION 3 : Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques	L57	L57 à L62-1	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CPOSTESL_rcv&art=L57	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=CPOSTESL_rcv&art=L57
PT2	PT2	Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles	Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles instituées en application des articles L. 54 à L. 56-1 et R. 21 à R. 26-1 du code des postes et des communications électroniques ;	Centre d'émission et de réception et Zones de dégagement	Agence Nationales des Fréquences	CPOSTESL	Livre II : les communications électroniques - Titre II : ressources et polices - Chapitre III : Droits et passage et servitudes - SECTION 2 : Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles	L54	L54 à L56-1	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CPOSTESL_rcv&art=L54	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=CPOSTESL_rcv&art=L54
PT3	PT3	Servitudes attachées aux réseaux de télécommunication	Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications instituées en application des articles L. 45-1 et L. 48 du code des postes et des communications électroniques.	Réseau de télécommunication	Opérateur de réseau	CPOSTESL	Livre II : les communications électroniques - Titre II : ressources et polices - Chapitre III : Droits et passage et servitudes - SECTION 1 : Occupation du domaine public et servitudes sur les propriétés privées	L45-1	L45-1 et L48	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CPOSTESL_rcv&art=L45-1	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=CPOSTESL_rcv&art=L45-1
PT4	PT4	Servitude d'élargissement relative aux lignes de télécommunication empruntant le domaine public	Non trouvé dans le code de l'urbanisme - Article L65-1 Abrogé	Réseau de télécommunication	Opérateur de réseau	CPOSTESL	LIVRE II : Les télécommunications.- TITRE II : Prérogatives et servitudes.- CHAPITRE III : Police des liaisons et des installations du réseau des télécommunications.-SECTION 1 : Dispositions générales	L65-1	L65-1	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnDocument?base=LEGI&nod=PGA_XXXXXXX1X06SL01AX_XAG	sans objet
T1	T1	Zones de servitudes relatives aux chemins de fer Servitude de visibilité sur les voies publiques	Zones auxquelles s'appliquent les servitudes instituées par la loi du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer ; L'article 6 du décret du 30 octobre 1935 modifié portant création de servitudes de visibilité sur les voies publiques (Article abrogé, voir l'article L. 114-6 du code de la voirie routière).	Ligne chemin de fer et zone autour	SNCF	CVOIRIEL	- TITRE Ier : Dispositions communes aux voies du domaine public routier - Chapitre IV : Riveraineté - Section 1 : Servitudes de visibilité	L114-6	L114-6	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CVOIRIEL_rcv&art=L114-6	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=CVOIRIEL_rcv&art=L114-6
T2	T2	Zone auquelle s'applique la servitude de survol	Zones auxquelles s'applique la servitude de survol instituée par la loi du 8 juillet 1941 ;	Téléphérique	Concessionnaire	LOI	Loi établissant une servitude de survol au profit des téléphériques - - -	1	1	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnDocument?base=LEGI&nod=UTEAWXXXXX001AAX_XXXXXAA	sans objet
T3	T3	Zones de servitudes relatives aux aérotrains	La loi n° 66-1066 du 31 décembre 1966 établissant des servitudes au profit des lignes de transport public par véhicules guidés sur coussins d'air (aérotrains).	Ligne aérotrain et zone autour	Collectivités	LOI	Loi établissant des servitudes au profit des lignes de transport public par véhicules guidés sur coussin d'air (aérotrains) - - -	1	1 à 6	http://www.legifrance.gouv.fr/texteconsolide/UTEAX.htm	sans objet
T4 et T5	T4 et T5	Servitudes aéronautique de dégagement et de balisage	Servitudes aéronautiques de dégagement et de balisage instituées en application des articles L. 281-1 et R. 241-1 à R. 243-3 du code de l'aviation civile ;	Balisage - Piste et Zones de dégagements autour des pistes	DGAC	CAVIACIL	Livre II : aérodromes - Titre III : dispositions pénales - Chapitre Ier : Servitudes aéronautiques -	L281-1		http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CAVIACIL_rcv&art=L281-1	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=CAVIACIL_rcv&art=L281-1
T6	T6	Servitude grevant les terrains nécessaires aux besoins de la navigation aérienne	Servitudes grevant les terrains nécessaires aux besoins de la navigation aérienne instituées en application de l'article R. 245-1 du code de l'aviation civile ;	Liste de parcelles	DGAC	CAVIACIR	Livre II : aérodromes - Titre IV : servitudes aéronautiques - Chapitre V : Terrains réservés -	R245-1		http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CAVIACIR_rcv&art=R245-1	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=CAVIACIR_rcv&art=R245-1
T7	T7	Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement	Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement en application des articles R. 244-1 et D. 244-1 à D. 244-4 du code de l'aviation civile.	Installation soumise à servitude	DGAC	CAVIACIR	Livre II : aérodromes - Titre IV : servitudes aéronautiques - Chapitre IV : dispositions particulières à certains installations -	R244-1		http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CAVIACIR_rcv&art=R244-1	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=CAVIACIR_rcv&art=R244-1
T8	T8	Servitudes radioélectrique de protection des installations de navigation et d'atterrissage	Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles instituées en application des articles L. 54 à L. 56-1 et R. 21 à R. 26-1 du code des postes et des communications électroniques ;	Installation soumise à servitude	DGAC	CPOSTESL	Livre II : les communications électroniques - Titre II : ressources et polices - Chapitre III : Droits et passage et servitudes - SECTION 2 : Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles	L54	L54 à L56-1	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnArticleDeCode?code=CPOSTESL_rcv&art=L54	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?code=CPOSTESL_rcv&art=L54

Liste des servitudes d'utilité publiques - Mise à jour auû 2007
Liste des codes référencés

Nom du code	Lien Legifrance	Identifiant du code
CODE DE L'AVIATION CIVILE (Partie Législative)	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?commun=&code=CAVIACIL.rcv	CAVIACIL
CODE DE L'AVIATION CIVILE (Partie Réglementaire - Décrets en Conseil d'Etat)	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?commun=&code=CAVIACIR.rcv	CAVIACIR
CODE DE L'AVIATION CIVILE (Partie Réglementaire - Décrets simples)	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?commun=&code=CAVIACID.rcv	CAVIACID
CODE DES COMMUNES (Partie Législative)	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?commun=&code=CCOMMUNL.rcv	CCOMMUNL
CODE DES COMMUNES (Partie Réglementaire - Décrets en Conseil d'Etat)	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?commun=&code=CCOMMUNR.rcv	CCOMMUNR
CODE DE LA DÉFENSE	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?commun=&code=CDAFENSL.rcv	CDAFENSL
CODE DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL ET DE LA NAVIGATION INTERIEURE	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?commun=&code=CDXFLUV0.rcv	CDXFLUV0
CODE DE L'ENVIRONNEMENT (Partie Législative)	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?commun=&code=CENVIROL.rcv	CENVIROL
CODE DE L'ENVIRONNEMENT (Partie réglementaire)	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?commun=&code=CENVIROM.rcv	CENVIROM
CODE DE L'EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITE PUBLIQUE. (Partie Législative)	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?commun=&code=CEXPROPL.rcv	CEXPROPL
CODE DE L'EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITE PUBLIQUE. (Partie Réglementaire - Décrets en Conseil d'Etat)	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?commun=&code=CEXPROPR.rcv	CEXPROPR
CODE FORESTIER (Partie Législative)	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?commun=&code=CFORESTL.rcv	CFORESTL
CODE FORESTIER (Partie Réglementaire)	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?commun=&code=CFORESTM.rcv	CFORESTM
CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (Partie Législative)	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?commun=&code=CGTERRL.rcv	CGTERRL
CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (Partie Réglementaire)	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?commun=&code=CGTERRM.rcv	CGTERRM
CODE GENERAL DE LA PROPRIETE DES PERSONNES PUBLIQUES	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?&commun=&code=CGPROPPL.rcv	CGPROPPL
CODE MINIER	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?commun=&code=CMINIER0.rcv	CMINIER0
CODE DU PATRIMOINE	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?commun=&code=CPATRIML.rcv	CPATRIML
CODE DES POSTES ET COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES (Partie Législative)	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?commun=&code=CPOSTESL.rcv	CPOSTESL

Liste des servitudes d'utilité publiques - Mise à jour auû 2007
Liste des codes référencés

CODE DES POSTES ET COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES (Partie Réglementaire - Décrets en Conseil d'Etat)	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?commun=&code=CPOSTESR.rcv v	CPOSTESR
CODE DES POSTES ET COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES (Partie Réglementaire - Décrets simples)	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?commun=&code=CPOSTESD.rcv v	CPOSTESD
CODE RURAL (Partie Législative)	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?commun=&code=CRURALNL.rcv v	CRURALNL
CODE RURAL (Partie Réglementaire)	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?commun=&code=CRURALNM.rcv cv	CRURALNM
CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE (Partie Législative)	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?commun=&code=CSANPUBL.rcv v	CSANPUBL
CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE. (Partie Réglementaire - Décrets en Conseil d'Etat)	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?commun=&code=CSANPUBR.rcv v	CSANPUBR
CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE (nouvelle partie Législative)	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?commun=&code=CSANPUNL.rcv v	CSANPUNL
CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE (nouvelle partie réglementaire)	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?commun=&code=CSANPUNR.rcv v	CSANPUNR
CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE (Nouvelle partie Législative)	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?commun=&code=CSANPUNL.rcv v	CSANPUNL
CODE DU SPORT	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?commun=&code=CSPORTPL.rcv cv	CSPORTPL
CODE DU TOURISME (partie Législative)	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?commun=&code=CTOURISL.rcv	CTOURISL
CODE DU TOURISME (partie Réglementaire)	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?commun=&code=CTOURISM.rcv v	CTOURISM
CODE DE L'URBANISME (Partie Législative)	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?commun=&code=CURBANIL.rcv	CURBANIL
CODE DE L'URBANISME (Partie Réglementaire - Décrets en Conseil d'Etat)	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?commun=&code=CURBANIR.rcv v	CURBANIR
CODE DE L'URBANISME (Partie Arrêtés)	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?commun=&code=CURBANIA.rcv v	CURBANIA
CODE DE LA VOIRIE ROUTIERE (Partie Législative)	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?commun=&code=CVOIRIEL.rcv	CVOIRIEL
CODE DE LA VOIRIE ROUTIÈRE (Partie Réglementaire)	http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnCode?commun=&code=CVOIRIEM.rcv	CVOIRIEM